Le Capellois

BULLETIN MUNICIPAL N°5

décembre 2021

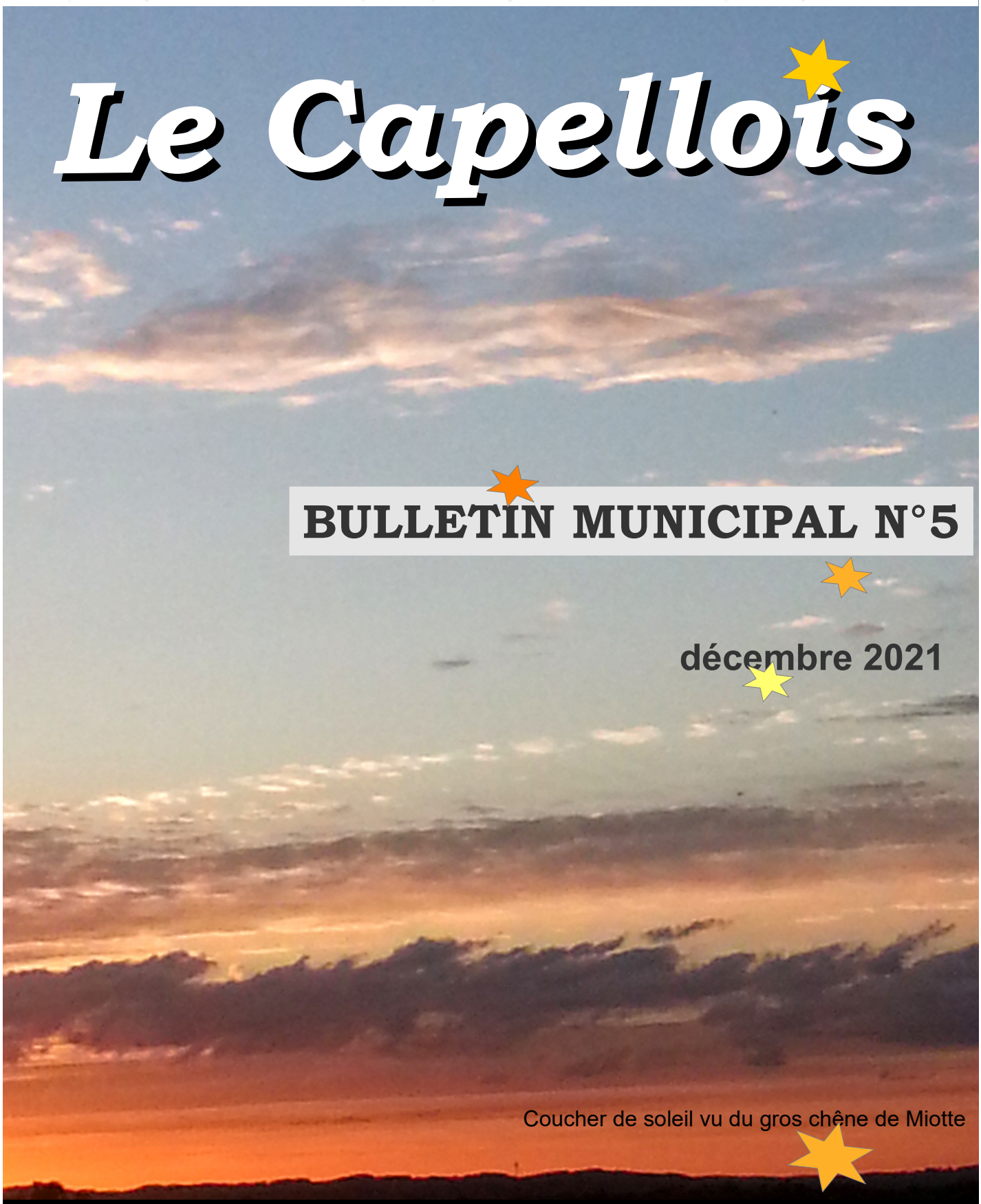

Coucher de soleil vu du gros chêne de Miotte

Ouverture de la mairie : les lundis et vendredis de 9h à 12h30.
Secrétaire : Nathalie Gourc
Adresse mail : mairie.lacapellesegalar@orange.fr
Téléphone: 05 63 53 92 94, en cas d'urgence : 06 12 58 67 69

Edito

« L'espoir est une pratique, la bonne humeur est un devoir » …

Alors que nous pensions être en phase croissante de « libération sanitaire », nous sommes à nouveau contraints de réhausser notre vigilance afin de limiter la propagation du virus. Celui-ci en perpétuelle mutation, est désormais largement présent dans notre environnement proche. Cette situation va une nouvelle fois nous mettre dans une posture de prudence en nous limitant dans l'intensité et la volumétrie des évènements ou des réunions initialement programmés que nous sommes malheureusement dans l'obligation d'annuler ou de décaler.

Pour autant, le lien social et la solidarité collective doivent être entretenus et intensifiés dans les bons moments comme dans les situations difficiles. Ainsi, vos élus communaux restent fortement mobilisés sur l'ensemble des sujets qui concernent la vie et les projets de la commune. Nous allons poursuivre nos travaux en restant vigilants sur le calendrier d'exécution :

- **l'adressage** est désormais effectif sur les cartes numériques et le GPS. Nous vous informons que La mise en place des panneaux de voirie avec numérotation est prévue dans les tous prochains jours. A ce sujet, nous nous rapprocherons de l'ensemble des habitants pour optimiser collectivement ces travaux notamment en ce qui concerne le choix des emplacements des numéros.

-Le **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**, est maintenant bien avancé et nous restons disponible en mairie ou sur rendez-vous pour échanger sur ce sujet stratégique qui va régir toute la politique d'urbanisation pour la décennie à venir. Nous rappelons qu'un registre à l'attention de tous les habitants est ouvert en Mairie afin de prendre en compte toutes les remarques, suggestions et notamment le recensement des changements potentiels de destinations des bâtiments agricoles.

- **la FIBRE** : malgré certains décalages elle approche…L'échéance de la fin 2022 reste à notre connaissance d'actualité. Vous le savez cette puissance numérique nouvelle légitimera pleinement nos projets « Tiers-lieu Cœur de Village »

-**Le projet « cœur de village- Tiers lieu – nouvelle mairie »** : nous travaillons la phase administrative et financière du projet et nous sommes heureux de pouvoir afficher de très bonnes nouvelles en termes d'aides et de subventions que ce soit au niveau de l'état (accord DETR sur un taux d'aide exceptionnel de 50%), du Département et de la Région. Comme évoqué en début de cet édito, nous sommes à nouveau dans l'obligation de décaler la mise en place de la commission citoyenne participative ouverte à l'ensemble de la population.

- **Le nouveau site internet de notre mairie** est désormais opérationnel et ce grâce à la forte implication de : Nathalie GOURC notre secrétaire de Mairie, de Jean PRENAT notre locataire et de Jacqueline CHARRAZ notre deuxième adjointe. Je les remercie chaleureusement pour leur travail acharné ces dernières semaines et compte sur vous pour faire vivre et enrichir cet outil utile dans le renforcement des liens et la communication de notre collectivité.

Avant de conclure, Je vous informe que nous changerons d'opérateur de gestion d'eau potable le 1 er janvier 2022.A cette date la Société Aveyronnaise de Eaux prendre le relai de la SAUR.

Pour finir je souhaite remercier tous les habitants qui participent de près ou de loin à notre vie sociale locale et remercie les agents de la commune (Isabelle et Nathalie) ainsi que tous les membres du conseil municipal pour leur travail et leur engagement.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année…

Frédéric ICHARD

La vie communale

Cérémonie du 14 juillet 2021 Fête nationale
Dépôt de gerbe

Sous une pluie battante..Le parapluie charitable de Maurice Diéval a permis à notre maire de faire son discours sans être détrempé et attraper un bon rhume…..

Le vendredi 30 juillet 2021 : Le Repas Communal

Quel plaisir de retrouver ce moment de convivialité sans trop de contraintes… sous le hangar du futur tiers lieu du village… aménagé pour le mieux grâce au travail de Frédéric et Julien avec l'aide précieuse de Victor. Ils ont su lui donner un air de fête ...repas savoureux et copieux grâce au talent culinaire de chacun pour les buffets entrées et desserts (appréciez les photos…), grâce à Guy qui nous a préparé d'excellentes grillades avec la viande de gibier offerte par les chasseurs… tout cela arrosé par quelques bons vins(et autres boissons) offerts par la mairie

Les gourmandes

Guy aux grillades sous l'œil vigilant de Monsieur le Maire

4 septembre : Mariage

En la mairie de Lacapelle

le mariage de
Isabelle Place et Florence Millet

Isabelle et Florence demeurent
À la Gacharié depuis deux ans environ.
Nous leur souhaitons une vie heureuse parmi nous

Cérémonie du 11 novembre :
dépôt de gerbe au monument aux morts

Commémoration de l'armistice de la grande guerre 1914-18, mais aussi un hommage à tous les morts pour la France et à Hubert Martin, le dernier compagnon de la libération décédé le 12 octobre dernier à l'âge de 101 ans

Lucie et **Léonie** ont déposé la gerbe au pied du monument aux morts

A noter dans votre agenda

le samedi 11 décembre : Sapin et crèche

Vous êtes tous petits et grands invités à venir décorer le sapin de Noël et monter la crèche à partir de 14h …
Le goûter prévu initialement après la décoration, doit être malheureusement annulé à cause des conditions sanitaires.
La réunion concernant le projet cœur de village était également prévue, elle sera reprogrammée à une date ultérieure.

le samedi 18 décembre : Adressage

Mise en place des panneaux des lieux-dits et chemins, et numérotage.
Les nouvelles adresses sont déjà enregistrées et vous seront communiquées.
Toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour aider à réaliser ce travail sur la commune.

Date encore à définir : Réunion de la commission participative

Cette réunion afin d'informer, discuter, faire le plein de vos suggestions, réflexions, autour du projet « cœur de village » afin de le concrétiser, sera animée par une professionnelle de l'ADEFPAT
Elle en fera la synthèse et mettra en évidence les points forts de la réunion et nous pourrons avancer.
Vous recevrez un courrier prochainement afin de nous faire savoir votre désir de participer à cette réunion. Nous souhaitons qu'un maximum de Lacapelois s'associent au projet.

le dimanche 9 janvier 2022 : La galette des rois

Vous êtes invités à partager la traditionnelle galette des rois à la salle communale à partir de 14h30. A cette occasion Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présenteront leurs vœux pour l'année **2022 sous réserve des conditions sanitaires.**

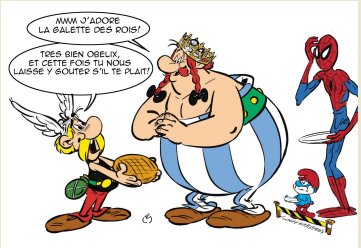

Infos diverses

Isabelle Place a été engagée depuis début octobre pour l'entretien de la mairie et la salle communale pour une heure par semaine

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants à Lacapelle :
Mr et Mme LE BARBIER Rodolphe et Céline et leur fille Léonie à La Garoufié.
Mr COT François et Mme LOUPIAS Véronique, place de l'Eglise

Site internet

Enfin ! Lacapelle a un site internet que vous pouvez consulter à l'adresse **https:// lacapelle-segalar.fr**
Il est en cours de gestation et pas encore complet, nous y travaillons mais vous pouvez déjà y trouver entre autre les comptes-rendus des conseils municipaux, services, les artisans ...

Voierie

Comme chaque année, le conseil municipal a investi pour l'entretien de la voirie.

INVESTISSEMENTS :

Travaux d'investissements Voirie	28 782,00 € TTC
Travaux entretien voirie (Épareuse)	4 427,28 € TTC

SUBVENTIONS ACCORDÉES :

FAVIL	8 742,00 €
FCTVA	5 447,65 €
FISCALITÉ COLLECTÉES	321,00 €

Les routes communales de Les Taillades sur une longueur de 170 ml et de la Dairié pour 1 000 ml ont été reprofilées.

Rubrique écolo : Les recettes d'Alex, produit vaisselle maison

Acheter chaque mois une bouteille de liquide vaisselle s'avère coûteux et peu écologique.
Sachez qu'un simple pain de savon de Marseille fera l'affaire !
Posez le sur un porte-savon dans un coin de votre évier et hop ! Vous avez entre 2 et 3 mois de produit vaisselle à disposition ! Frottez une éponge mouillée sur votre savon, appliquer sur votre vaisselle sale, rincez, et c'est tout !
En plus d'être écologique, c'est économique, et pas besoin d'être chimiste, et un contenant plastique en moins ! Enfin deux si vous en profitez pour vous débarrasser du « pouss'mousse », car vous pouvez évidement aussi vous laver les mains avec.
Attention ! Le savon doit impérativement être **à 72% d'huile d'olive** sinon il va rester une pellicule grasse sur votre vaisselle et vos canalisations vont s'encrasser.
Bonne nouvelle ! pas besoin de faire des kilomètres pour en trouver, la quincaillerie des Cabannes a ce qu'il vous faut ! Consommer local c'est encore mieux !

Urgence sur votre installation électrique touchant à votre sécurité,contactez le **service dépannage d'Enedis**, disponible 24h sur 24h et 7 jours dur 7 au numéro suivant : **09 72 67 50 81**

Une question relative à votre contrat d'électricité, contactez votre fournisseur dont les coordonnées figurent sur votre facture d'électricité

Accueil tous clients : 09 72 67 50 81

Quelques conseils en cas de coupure de courant dans votre logement :

Attention, ne touchez à rien si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- câble électrique à terre,
- coffret cassé,
- odeur de brûlé / trace de noir,
- compteur ou disjoncteur sans capot.

En cas de coupure

Que faire de vos aliments au frais ?

Plus besoin de jeter vos réserves. Elles peuvent être conservées :

- 4 h à 6 h dans votre réfrigérateur,
- 48 h dans votre congélateur complètement plein,
- 24 h dans votre congélateur à moitié plein.

Mais surtout, résistez à l'envie d'ouvrir votre réfrigérateur et votre congélateur pour en conserver la fraicheur !

Bricoleur, votre sécurité

Situations concernées (non exhaustives)

- Rénovation d'une façade, nettoyage d'un toit ou d'une gouttière,pose d'antenne, jardinage avec des outils télescopiques, perçage d'un mur…

Consignes à respecter

Ne bricolez pas seul des travaux à proximité d'un ouvrage électrique **, veillez aux distances quand vous manœuvrez des outils** en hauteur ou engins de levage, **ne tentez jamais de récupérer un objet accroché** à une ligne, **ne touchez jamais un câble** Même isolé, **ne touchez jamais une ligne** ou un câble électrique tombé au sol, **ne faites jamais du feu** sous une ligne.

Les règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques

- ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé,
- ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 5 mètres des lignes,
- ne jamais toucher un arbre dont les branches sont à moins de 2 mètres d'un câble électrique nu ou en contact direct avec un câble isolé,
- ne pas faire de feu sous les lignes électriques.

Si un arbre ou une branche menace une ligne, ne vous approchez pas et prévenez notre service de dépannage électricité au 0811 010 212 (service 0,05euros/appel). Ce service est disponible 24h/24 et 7j/7.

Votre matériel électrique a été endommagé suite à une panne de courant ? Découvrez la marche à suivre pour être indemnisé.

Afin d'étudier votre demande, il est nécessaire de nous communiquer les informations suivantes :

- la date et heure du/des incident(s),
- la nature des dommages occasionnés par l'incident, et si possible, leur montant estimé,
- la liste des matériels concernés et leurs factures d'achat, les certificats d'entretien, les devis de réparation des matériels et l'évaluation du préjudice.

Portrait du doyen de notre commune

Abdon, Marceau LAFAGE né au Parrial, commune du Ségur le 14 décembre 1926. A* 95 ans, *Abdon a traversé presque d'un siècle une histoire du pays marqué par la guerre mais aussi une évolution très rapide de la technologie et des changements apportés dans la vie rurale

Le troisième enfant d'une fratrie de 9, son père était cantonnier, sa mère, bien qu'instruite et diplômée, était mère au foyer bien sûr pour s'occuper des enfants, travail à part entière. Abdon fréquente l'école communale à La Bartarié jusqu'à 14 ans. De l'école, il a peu appris, de jeunes instituteurs non formés se succédaient rendant impossible un suivi scolaire sérieux. Abdon a appris sur « le tas » par la suite en travaillant comme apprenti maçon, menuisier, charpentier avec M.Médal tout en participant à la construction de la grange familiale. Et aussi beaucoup de travail dans la petite ferme familiale : quelques vaches, polyculture(blé, topinambours...Une partie du blé était utilisé en farine pour le pain) la vigne pour le vin, l'élevage du cochon qui était sacrifié chaque année pour assurer les réserves de viande … une vie quasiment en autarcie comme beaucoup à l'époque en milieu rural. Pour les travaux importants, c'était l'entraide entre voisins ; on ne parlait pas alors de «retrouver le lien social », il existait naturellement et nécessairement.

Et la guerre … Abdon est adolescent. Une garnison d'allemands investit Cordes après l'invasion du sud de la France…. La nourriture manquait pour tout le monde...ils cherchaient du ravitaillement dans les fermes environnantes… les maquisards aussi (si ils ne pouvaient pas avoir ils « piquaient »... un agneau dans un champ, des légumes dans les jardins…) Entre les deux ,pour les villageois c'était l'insécurité permanente et la consigne était « motus et bouche cousue »…Mais la jeunesse avait envie de s'amuser malgré tout en allant danser(bals clandestins) et chanter(ils improvisaient des textes sur des airs de chansons connus.(« la romance de Paris » chantée par Trenet devenait« La romance du Maquis »...)

Après la guerre, Abdon est envoyé en Alsace pour son service militaire, service prolongé d'un mois en réserve pour éventuellement intervenir dans les conflits sociaux prêts à exploser. Il a participé ainsi à la reconstruction de cette région dévastée par les bombardements(le déminage était assuré par les prisonniers allemands), à la fabrique de toiles de camouflage envoyées en Indochine, à l'expédition des blockhaus en ferraille expédiés en Bretagne(un tunnel a été construit en bois au gabarit pour traverser la ligne Maginot). Il revenait en permission en train(changement de la gare de l'est à Austerlitz à pied)

A la fin de son service en 1948, il travaille à la coopérative agricole du Ségur(pendant 9 ans) conduite du tracteur 65cv pour le dépiquage, le labours au printemps, l'arrachage des châtaigners (il fallait à tout prix agrandir les terres agricoles)….salaire : 200F par mois.C'était la pénurie alimentaire, les mineurs de Carmaux venaient à pied chercher à manger dans les fermes, ils donnaient en échange des chaussures faites avec des tapis de mine. Impossible de trouver des pneus pour les vélos, seulement pour les facteurs… trafics de carburant…..tickets pour le pain et la viande...beaucoup d'escrocs.
Il épouse Gilberte en 1955 et fonde avec elle une famille de deux enfants.Il rentre à l'équipement jusqu'à sa retraite. Il a vécu toutes les premières inventions qui ont changé la vie(la première radio, tout le monde se réunissait pour écouter, son pas terrible, il fallait toujours bidouiller la prise de terre).
IL s'installe à Lacapelle en 1958. A l'époque « l'étranger » n'était pas celui qui venait d'un autre pays mais d'un village voisin…..pas facile au début de faire sa place….il faut un peu de temps ... Après la période difficile traversée suite à la disparition de Gilberte sa femme, Abdon a continué une vie paisible bien entouré de ses enfants…

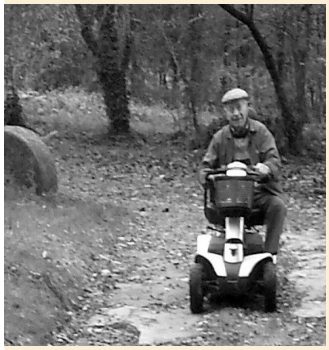

A ce jour, Abdon reste toujours actif, prépare les repas, va au jardin et va nourrir les poules sur son petit véhicule électrique… de temps en temps une petite ballade aux alentours.

Toujours souriant, accueillant, près à conter les événements qui ont jalonnés sa vie, l'esprit alerte et une réflexion claire sur toute l'actualité …

Bravo !

POJET « COEUR DE VILLAGE » (suite)

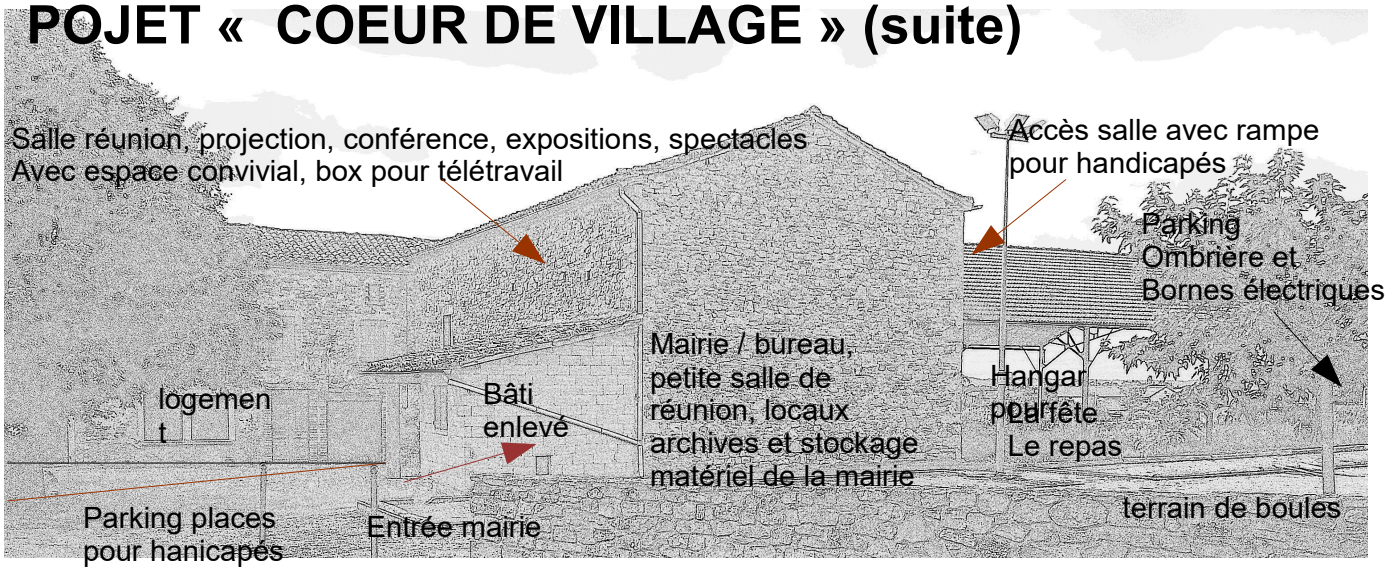

Outre la réserve foncière pour la commune, le but est, non pas de recréer une mairie(elle n'occupera qu'une petite partie de l'espace) mais de créer ce tiers lieu afin de dynamiser le village, le rendre attractif, centraliser les services de proximité afin de survivre en tant que petit village et ne pas « être mangé » par les plus grosses agglomérations.

Des propositions d'aménagement et devis ont été demandés à quatre cabinets d'architecture. Lors du Conseil Municipal du 8 Novembre, après réflexion sur ces quatre propositions ...a été adopté à l'unanimité, le cabinet de **l'architecte SOUAN** de Monestiés**.** Il présentera une première esquisse du projet début février.

Mais outre l'aménagement du lieu,pour le contenu,c'est à vous tous avec le conseil d'apporter vos idées, vos souhaits, vos interrogations, afin de construire ensemble, pour tous un lieu de vie social, culturel……un centre vivant de village.

Vous serez invités à faire partie de la commission participative citoyenne qui se réunira avant la fin de l'année. Cette réunion sera animée par une professionnelle de L'A….. Elle en fera ensuite une synthèse afin de voir clairement les orientations souhaitables du projet

Recherchons photos anciennes

sur la vie, les habitants de Lacapelle
Pour le bulletin et les archives de la commune.
Vous pouvez les déposer à la mairie
Ou je peux venir vous voir(J Charraz
Tél : 06 31 08 88 81)
Elles vous seront rendues après avoir été scannées.
Merci d'avance.

Ci-contre : Alfred Gayral et jean-Pierre

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

Le Ségalar

Rappel :

L'Aide à Domicile en Milieu Rural "Le Ségalar" est une Association qui vient en aide à des séniors, souvent bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), et à toute personne, jeune ou moins jeune, qui demande un soutien.

A savoir aussi que l'ADMR peut aider les collectivités pour l'entretien des différents locaux communaux par exemple, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre bureau.

Elle intervient sur le secteur du ségala, soit 6 communes outre Lacapelle -Ségalar : Bournazel, Laparrouquial, Mouzieys Panens, Saint-Marcel Campes et Saint Martin Laguépie. Notre ADMR procure de l'emploi à 12 salariées qui s'efforcent de faciliter la vie au quotidien à 76 personnes aidées cette année et où la COVID19 a été à nouveau une période bien difficile pour tous.

Grâce à elles, ainsi qu'à Julie et à Sandrine (Assistantes Techniques de la Fédération du Tarn), un solide lien social de proximité a pu être assuré auprès de personnes qui se sentent isolées dans notre secteur rural à l'habitat dispersé.

En 2020, une dizaine de personnes a bénéficié de cette aide sur votre commune. Les 10 bénévoles de l'ADMR "Le Ségalar" sont les employeurs de ces salariées, ils s'efforcent d'atténuer, cette année encore, un tant soit peu le coût de leur note de carburant car elles utilisent leur véhicule personnel pour leurs interventions.

A noter que l'ADMR "Le Ségalar" continue de recruter des candidatures tant de salariés que de bénévoles.

Philippe Polydore Président, Bernard Cros Vice-Président
et le Conseil d'Administration

Contact : 05.63.56.96.15

ASSOCIATION ADMR LE SEGALAR - Foyer du Ségala - Route Départementale 922 - 81170 ST MARTIN LAGUEPIE
Tél : 05 63 56 96 15 - mail : lesegalar@admrtarn.fr
Permanences : Mardi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 14h00 à 17h00

services à la personne

personia le service comme personne

NF SERVICE

Du côté de la 4C, Agenda culturel

Le Colombier
Théâtre Danse Musique Cinéma

Inscrivez-vous à la newsletter afin de recevoir les programmes

8, chemin des Tanneries
811 70 Les Cabannes
Contact : **07.83.26.33.11**

Cinéma jeudi 9 décembre à 20h30

Réalisateurs : François Ruffin(l'insoumis) et Gilles Perret(député « En marche »)

A la rencontre des femmes qui s'occupent de nos enfants,de nos malades, nos personnes âgées Elles vont ensemble partager rires et larmes, colère et espoir, se bagarrer pour qu'elles soient reconnues dans leur statut et leurs revenus…...
(5 €-4 €) **A VOIR**

Dimanche19 décembre à 17h théâtre gestuel : Clown

PYM nous emmène dans les méandres tortueux de sa fantaisie,à travers neiges éternelles, marais,falaises, acrobaties aériennes cherchant à trouver un sens à ce monde avec sa rage de vivre ,sa soif d'héroïsme, se battant contre les Chimères...se cherche-t-il lui-même ?

A partir de 6 ans. Entrée : 12-10 €, 5€ enfants et ados

Dim. 12 décembre à 17h

Récital burlesque

Lui, un homme-orchestre dans son bastringue à musique ; elle,chanteuse un brin hystérique nous offre 12 chansons connues de nous tous ; ils nous emmènent dans leur spectecle itinérant, tendre, joyeux, généreux…..
Tous public Entrée : 12€-10€

Mail : contact@theatrelecolombier.fr

Services

L'ESCALE

Espace france-services

33, promenade de l'autan,
81170 Les Cabannes 81170

Contact :

Mail: **05 63 56 11 98**
franceserviceslescabannes@gn
Ouverture : lundi, mardi et jeudi de 9h-12h et 14h-17h
Mercredi et Vendredi 9h-12h
Accompagnement administratif dur rendez-vous
Agence postale Communale : du lundi au Vendredi 9h-12h

La **MSAP** est un lieu de proximité où chaque citoyen peut trouver une réponse à visage humain à ses besoins

Les Familles : Être accompagné dans toutes mes démarches administratives personnelles ou professionnelles (Urssaf autoentrepreneur, chèque césu ...) Avoir accès aux infos de la vie locale. Un Relais Babysitting pour la recherche d'un mode de garde. Des permanences de la puéricultrice de la PMI.

Jeunes : Trouver de l'info pour passer et financer mon BAFA, ma formation, mon job d'été, mes projets individuels ou collectifs de loisirs et vacances...

Social/Santé : Être accompagné pour créer ou consulter un compte sur les sites CAF, Ameli CPAM, MSA ; Rencontrer les services sociaux du département.

Retraite : Être accompagné pour constituer ou consulter mon dossier retraite sur le site de la CARSAT.

Emploi : Être accompagné pour rédiger mon CV et lettre de motivation et consulter le site de Pôle Emploi. M'entretenir avec mon conseiller en Visio Conférence.

Logement & énergie : Avoir accès aux informations de l'ADIL et être informé et accompagné dans mes recherches.

État civil & Impôt : Être accompagné sur le site ANTS pour les démarches de carte grise, permis...et sur le site des impôts pour mes déclarations et paiements.

Accès aux droits : Consommateur, association, particulier, nous vous informons... Rencontrer un conciliateur de justice.

EN AVANT Simone ?!

Le service de transport à la demande (TAD) – " EN AVANT SIMONE ! "

Comment se déplacer avec Simone

Je planifie en fonction
De l' offre proposée
J'appelle pour réserver,
au plus tard la veille avant 12h
4€ aller-retour/ 2€ l'aller

CORDES-SUR-CIEL / LES CABANNES	MERCREDI MATIN

Tél : 06 45 04 92 43

covoiturage.tarn.fr (trjets dans Tarn, domicile-travail…)
covoiturage-libre.fr : blablacar.fr, laroueverte.com

Taxi cordais : 06 22 42 72 11

Limiter la croissance constante des déchets que nous produisons?

Question essentielle à l'heure actuelle.

Le problème que nous constatons dans nos espaces de propreté, c'est la surcharge et le débordement des conteneurs entre deux collectages. Le vent charrie les déchets dans les fossés et les champs avoisinants Pour éviter cette nuisance et pollution, il y a des solutions :faire un bon tri, réduire ses déchets, le compactage.

Chacun peut, par des actions simples, œuvrer au quotidien pour limiter la croissance des déchets que nous produisons. Cela permet d'économiser de l'énergie, des matières premières, de diminuer la quantité de déchets à traiter donc d'éviter la construction de nouvelles structures, de diminuer ainsi les émissions de gaz à effet de serre rejetés dans l'atmosphère.
Comment s'y prendre ? Il est possible de réduire le volume des ordures de plus de 40 % : composter pour le jardin, cuisiner sans gâcher, donner, partager, vendre, demander un stop pub, fabriquer ses produits….

Attention, les erreurs de tri coûtent cher !

Toute erreur de tri génère, pour la collectivité,, des coûts de traitement élevés, coûts qui se répercutent pour les contribuables sur la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) Pour la 4C, le coût de ces erreurs représente une enveloppe annuelle de 5000€

Les sacs pastiques ne sont pas recyclables

Le compactage :*pourquoi compacter les emballages* : Gagner de la place,, éviter de surcharger les conteneurs,.

Comment réduire le volume des emballages ? En aplatissant les cartons et briques alimentaires, en compactant verticalement bouteilles et canettes, penser à remettre les bouchons eux aussi recyclables

L'espace de propreté n'est pas une déchetterie. Déposer des objets, déchets encombrants à côté des poubelles est passible d'amende..

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Ségur

Mardi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 14h à 18h
Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Avis de recherche : Qui sont-ils ??

Ces deux photos ont été trouvées à La Garoufié, dans la maison qu'on appelle « la maison de Joséphine», par M. CAUFIELD actuel propriétaire. Celui-ci souhaiterait savoir quelles sont ces personnes et ainsi connaître un peu d'histoire de ces lieux ... Ces photos sont restées là sans doute afin qu'un jour, quelqu'un les découvre et fasse revivre leur souvenir

(ci-dessous)
Des élèves bien studieux
Peut-être allez-vous vous reconnaître….
En quelle année ?
Souvenirs, souvenirs…..

(ci-dessus)
Avec les curés
Tournié et Portes,

Qui sont-ils ?
En quelle année ?

Ecole de Lacapelle
(ci-contre)
Qui sont-ils ?
En quelle année ?